

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.01 15.74
Chèques Postaux Nantes 6.015



LE POURCENTAGE DES BLES
Le Journal Officiel a publié le 25 février un décret fixant à 75 p. 100 le pourcentage minimum de blés indigènes que les meuniers doivent obligatoirement mettre en mouture dans les farines panifiables.

POMMES A CIDRE : La production moyenne, annuelle, d'après guerre, de 1921 à 1930, a atteint 28.787.130 quintaux. Elle est supérieure de 6 % environ à la production moyenne d'avant-guerre, de 1904 à 1913, qui était de 25.243.510 quintaux en pommes à cidre et poires à poiré.

VINS D'HYBRIDES : Une dégustation de vins d'hybrides aura lieu à Toulouse, du 7 au 12 mars. Les membres du jury se réuniront ensuite le 20 mars pour lecture du palmarès et discuteront la valeur culturale, les mérites ou les défauts des cépages dont les vins auront été examinés.

RACE PORCINE CRAONNAISE : Le Concours spécial de la race porcine craonnaise se tiendra les mercredi 11 et jeudi 12 mai, à Château-Gontier. Demander programme et déclarations au directeur des Services Agricoles, 35, rue de Bel-Air, à Laval.

Concours Culturels

L'Office Agricole départemental porte à la connaissance des agriculteurs des cantons de Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nozay, Rougé et Saint-Julien-de-Vouvantes, que des concours culturels seront organisés dans leur ressort en 1932. Les propriétaires-exploitants, fermiers et métayers qui veulent y prendre part sont priés de s'adresser à M. le Président de l'Office Agricole, 33, rue de Strasbourg. Il leur sera envoyé une note de renseignements à fournir sur leur exploitation, qui devra être retournée à l'Office avant le 15 mai.

UN COMITE NATIONAL pour la Défense des Fruits et Légumes français

RESOLUTION

Les présidents et délégués des Chambres d'Agriculture et des groupements horticoles des principales régions productrices de fruits, de fleurs et de légumes,

Réunis à Paris le 13 février 1932, sous la présidence de M. Paul Caffier, président de la Confédération Nationale des producteurs de pommes de terre,

Considérant que, devant la menace de ruine que constituent, pour nos productions légumières, fruitières et florales, la fermeture des marchés étrangers et l'augmentation vertigineuse de nos importations, il est indispensable de réaliser une action concertée des groupements intéressés de toute la France,

Décident la constitution d'un Comité National de Défense des Groupements Horticoles Français,

Demandant au Gouvernement de prendre d'extrême urgence les mesures de contingentement nécessaires, suivant les principes indiqués dans le rapport établi à cet effet, en attendant que la protection douanière soit renforcée dans le plus bref délai possible,

Donnent au Bureau du Comité National le mandat impératif d'obtenir des Pouvoirs Publics l'organisation d'un contrôle sévère et effectif, pour éviter tous dépassements des contingents autorisés, et à l'appui de cette demande, soumettent à l'examen des Pouvoirs Publics, une formule de contrôle qui a été établie en tenant compte de l'expérience du passé.

LE MALAISE VIGNERON

LES INSECTES RAVAGEURS

A la suite de nos deux articles sur le Malaise Vigneron, nous sommes amenés à parler d'une des plus décevantes calamités de notre vignoble. Etude purement technique ; elle nous est demandée par les lettres que nous ont écrites plusieurs de nos lecteurs. Nous avions fait allusion à cette question. On nous demande d'en faire le point. Nous tâcherons d'être le moins aride possible.

Nous disions : Ne perdons pas courage, notre vignoble peut et doit continuer. Contre les maladies, nous avons des armes. La lutte contre la cochenille et l'eudemis, jusqu'ici sans armes, était angoissante. A la suite des expérimentations poursuivies au Comité de Vertou depuis de longues années, d'abord par notre illustre prédécesseur, André Gouin, puis par nous-même, nous croyons pouvoir assurer que nous avons désormais un remède efficace.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir inventé quelque chose, nous n'avons que déterminé la manière d'employer les drogues. La manière, tout est là ! Elle varie de régions à régions ; question de climat, de cépages, de mode de culture. D'abord, faisons un retour vers le passé !

L'agriculture est une science expérimentale. Travaillant au milieu des multiples, et en somme très obscures forces naturelles, elle ne peut appuyer ses progrès que sur des faits. Pourquoi depuis une trentaine d'années, surtout depuis dix ans, la cochenille et l'eudemis sont-elles devenues de véritables fléaux ? Nos insectes amphitropes ne datent pas d'aujourd'hui. Ils ne sont pas d'importation américaine comme le phylloxera, le doryphore, l'oïdium, le mildew ; ils sont européens.

Les Romains en souffraient ; le naturaliste Plinius, l'agronome Columelle, parlent des vers des vendanges. Les moines de Cluny, les célèbres créateurs de Vougeot, s'en plaignent au XIII^e siècle. Si l'on s'adresse à la mémoire des hommes, même constatation dans le passé le plus proche. Nos ancêtres appelaient cette vermine « la teigne » ; nom qui lui reste encore au Pays nantais.

On ne lui attribuait du reste qu'une importance relative, on vivait avec elle : les ravages étaient sans importance, espacés, irréguliers. On cite bien de fortes invasions, comme celle de 1878, pendant des années ensuite la bête disparaissait ou presque ; on n'en parlait plus.

Y a-t-il donc eu quelque chose de changé dans la nature des choses ?

L'équilibre naturel chez les insectes (et bien d'autres choses) est conditionné par le parasitisme. Une lutte à mort se poursuit sans merci du haut en bas de l'échelle animale. A l'état sauvage, les chats régulent le nombre des souris, les renards celui des lapins ; les plus modestes vers de terre sont chassés par les taupes.

les pucerons dévorés par les coccinelles, etc... Fécondité prodigieuse des uns, appétit dévorant des autres. Pour qu'à notre époque les vers des raisins soient arrivés à se multiplier outre mesure, c'est probablement l'harmonie instituée par la nature a été rompue quelque part.

Rien dans notre climat, rien dans le régime immuable des saisons et des jours n'a été modifié ; il faut admettre l'intervention d'un facteur nouveau et artificiel.

Ne serait-ce pas le régime depuis trente ans aussi imposé à nos vignes par les sulfatages répétés que nous sommes obligés de faire ? Tout porte à le croire. Les dates coïncident.

La cochenille et l'eudemis, bêtes sans défenses ni cuirasse, à la merci des moisissures et de tous les insectes chasseurs, hivernent en chrysalides sous les écorces des cepes et cet habitat, depuis l'usage du sulfate, a été profondément modifié. Les mousses naturelles sont entièrement disparues, en même temps qu'elles, la majeure partie de la faune carnassière qui y trouvait le plus confortable abri.

Ceux qui ont connu notre vignoble au siècle dernier se souviennent de l'aspect vénérable des souches mous-sues qui les constituaient. Précisément, ces matelas veloutés étaient le repaire de choix de nombreux insectes. Logements humides favorables aux moisissures mortelles, forêts incertaines peuplées d'animaux de proie, ils constituaient de véritables pièges ; leur fausse sécurité y attirait les chrysalides hivernantes des « teignes ». Elles y trouvaient une mort certaine. Leur disparition en a modifié, en faveur de nos ennemis, les champs de bataille des insectes. C'est probablement la raison pour laquelle les invasions sont devenues si graves.

Il fallait un remède. Dès 1908, les vignerons se mirent à l'œuvre.

Succèsivement, nous essayâmes sans succès le décorticage, le brûlage, l'ébouillantage, les pièges lumineux, les pièges à mélasse, les refuges en paille, les poudrages nauséabonds. On crut trouver la solution par les insecticides externes, pyréthre, savon noir, émulsion d'huiles lourdes, etc...

On brûlait bien quelques larves, mais les raisins s'étaient aussi.

Enfin les insecticides internes furent lancés (1910-1911), ils visent à empoisonner par ingestion ; ce sont les nicotine et les arsénates. Le succès fut long à venir, la technique manquait.

A Angers, MM. Moreau et Vinet firent de concluantes démonstrations pour le Chenin ; leur méthode se révéla insuffisante pratiquement pour le Muscadet au Pays nantais.

Le Comité persévéra. Depuis quatre ans, en mélangeant les sels d'arsenic à la bouillie bordelaise basique, en traitant aux quatre premiers sulfatages, des résultats certains ont été acquis. En 1929, 1930, 1931, les parcelles soignées demeuraient indemnes au milieu de ceps très contaminés ; résultat et avis sont unanimes.

Le remède est là, les sels d'arsenic ; la technique, quatre pulvérisations aux quatre premiers sulfatages ; en général, sous notre ciel, du 10 mai au 20 juin.

Enfin l'usage des arsenicaux insolubles étant désormais permis jusqu'à la véraison par le Conseil supérieur de l'Hygiène, on peut tenter un traitement contre la deuxième génération vers le 15 juillet. Si les raisins peuvent être atteints, on obtient des résultats encore plus complets. Malheureusement l'abondance des feuilles rend cette pratique très difficile dans la plupart des cas. Dans des parcelles particulièrement sujettes aux insectes, il est tout de même bon de l'essayer si on en a le temps.

Quelle drogue choisir ? Le Comité a essayé, utilement, à peu près tous les arsenicaux : colloidiaux des usines allemandes, arsénates de plomb, arsénates de cuivre, etc... Tous, bien appliqués, donnent des résultats positifs.

Reste à savoir quels seront les moins onéreux ? A fixer à quelle dose extrême peut être réduit le pourcentage d'arsenic ; à trouver la forme la moins coûteuse de traiter. Après avoir fixé le remède, confirmé sa technique et son efficacité, il devient nécessaire d'aborder la question économique.

Nous allons y travailler, tant au Comité de Vertou qu'au Syndicat Central, et en notre modeste vignoble de Maisdon-sur-Sevre.

Mais qu'on le sache bien. Le découragement n'est plus permis, contre les « teignes » nous avons une arme éprouvée. On les aura.

DE CAMIRAN,

Président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

L'Acide Sulfurique et la Destruction des mauvaises Herbes

Certains champs de blé que nous avons eu l'occasion d'examiner entre Saint-Colombin, Montbert, La Planche, Geneston, etc..., récemment traités à l'acide sulfurique, nous ont paru si sévèrement touchés par les solutions répandues, que nous jugeons opportun de donner aux agriculteurs des conseils de modération dans les doses d'acide à utiliser.

Au cours de ces dernières années, si humides, on a pu forcer, impunément pour la céréale, les doses habituellement recommandées, après avoir constaté qu'en agissant ainsi, l'action herbicide était bien plus complète.

Certains agriculteurs ont utilisé jusqu'à 16 et 18 % d'acide sans inconvénient pour le blé.

Ces solutions, même un peu fortes, avaient en fait leur raison d'être, car l'humidité du sol et du feuillage les ramenaient à un titre normal.

Cette année, on semble avoir oublié, tout au moins dans la région visitée, que l'humidité du sol n'intervient plus mais que, par contre, la sécheresse de l'air et du sol, ainsi que le froid agissant en sens contraire, favorisent l'évaporation de l'eau et concentrent les solutions.

Il en résulte que les fortes doses auxquelles on s'était habitué pendant les années humides, deviennent par temps sec et froid beaucoup plus actives et risquent de provoquer en même temps que la destruction de la végétation parasite, la destruction du blé.

Nous attirons donc très vivement l'attention des agriculteurs sur ce point et leur recommandons, tant que la température actuelle se maintiendra, de ne pas dépasser les doses normales préconisées par Rabaté, soit 10 litres d'acide pour 90 litres d'eau, ou 12 litres pour 88 litres, correspondant au titre de 10 ou 12 pour cent.

A. CHAQUIN,

Directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure.

Un Brin de Causette...



Soyez frères Mesdames et belles Mamouzelles, vous allez p'tête ben voter comme vos maris ou vos frères ; déposer un p'tit bout de papier dans l'urne, ou devenir députée ou sénatrice, si que le cœur vous en dit et si vous avez la grâce de plaire... aux électeurs !

Y a belle lurette que c'était sous cloche c'était là. La femme étant point chez nous une bête de somme comme la femme arabe qui porte douze mois de l'année des colis et fait tous les travaux. Chez nous, elle s'émancipe et s'met sur le même pied que l'homme — ben qu'elle ne chausse point du 42 —. On voye des dames et demoiselles abandonner leur place au foyer, pour devenir postières, médecins, pharmaciennes, journalières, avouates... situations stratégiques, ou qu'aut'fois on aurait jamais vu leur jolie frimousse : C'est la triomphe, l'épanouissement du biau sesque... au détriment du vilain.

On m'a dit, un jour, qui avait eu un drôle de débat, aux Etats-Unis, où c'est qui s'agissait de savoir si les femmes devant leur réussite dans la vie, pus à leur intelligence qu'à leurs charmes ? Les avis étaient ben partagés, les uns préchant pour l'intelligence, les autres, et pas des moindres, condamnant l'intelligence au profit du charme...

Que ce soye par leurs charmes, leur intelligence, leur roublardise, ou lout ensemble, c'est point ça qui nous occupe. On est souvent désarmé par sa femme... quand c'est point elle qui portant la culotte et qui nous menant par le bout du nez. Parfaitement ! j'en connaissons beaucoup. Alors, quèque ça sera quand c'est qu'elles auront le droit de voter, qu'elle seront point du même avis que leur mari, ou qu'elles leur diront : « Tu sais, je me présente aux prochaines élections... et surtout pas de ballottage ! »

Dans un journal, j'enovons de lire une interview d'une grande madame, rapport au vote des femmes. Elle dit comme ça :

« Nous demandons le droit de col-laborer avec les hommes au relèvement des ruines, à la résurrection des foyers détruits par les forces aveugles de la nature... Le jour où vous permettrez aux Françaises de voter le désir sincère de faire aboutir les réformes que vous préparez depuis si longtemps, de dire leur besoin d'ordre et de santé morale, leur volonté de paix nationale et mondiale (atchoum !) alors vous verrez le succès couronner vos efforts et vous pourrez oublier les tristesses de la lutte, l'ingratitude des hommes (atchoum ! merci), les lenteurs du progrès social.

Quant à nous, qui aurons déve-loppé notre esprit en même temps que notre cœur, en partageant tous vos travaux, nous deviendrons des femmes mieux armées pour la vie (alors on désarme pu ?), de meilleures épouses et de meilleures mères. »

Et pourquoi point des anges tant qu'à faire ! En attendant, au lieu de préparer la soupe ou de coucher les gosses, on discutera ferme à la maison, ou au lavoir, sur les chances de Truc ou de Machin, le joli frisé... car y a des femmes qui regarderont surtout la tête des candidats :

— Untel est mieux, il est pu joli garçon et pis ta vu si qui parle ben ? Il aura ma voix, ma chère.

— Comme vous disez, ça part du cœur. C'est point des menteries.

Allons mesdames, nous voudrions ben vite connaître votre avis... Mais c'est point dit que les sénateurs vous en donnant l'autorisation ?

maître Jeannot

La Réduction des Impôts sur les Bénéfices agricoles

Sur tous les points du territoire, on peut faire la même constatation au sujet du bilan des exploitations agricoles, pour la dernière campagne.

Partout il est nettement déficitaire, quels que soient le système de culture et la nature des productions.

Dans la plupart des cas, les pertes sont tellement importantes (500 à 1.000 francs par hectare) qu'elles absorbent les réserves accumulées pendant les années de prospérité, étant donné que déjà il a fallu les entamer pour boucler la campagne 1929-1930.

Il est du devoir des Pouvoirs publics de se préoccuper de cette lamentable situation dans laquelle se trouve la culture, afin d'y mettre rapidement un terme, pour l'améliorer progressivement.

Ensuite, et surtout, parce que cette production rurale conditionne toutes les autres et que de sa prospérité dépend essentiellement celle de l'industrie et du commerce.

Ce qu'il faut à tout prix, c'est protéger nos marchés et trouver les moyens d'aboutir rapidement à un abaissement notable des prix de revient, en atténuant tous les frais généraux.

On va reviser les fermages, c'est justice ; on vient de prendre des mesures pour faire diminuer les engrais azotés, c'est nécessaire ; le taux de la main-d'œuvre va, dans une certaine mesure, subir la répercussion de la crise de chômage qui sévit dans les villes. Cela ne peut suffire ; il est indispensable de réduire au strict minimum, pour cette année en particulier, les impositions sur les bénéfices agricoles.

Puisque ceux-ci sont inexistant, il semblerait logique de supprimer totalement l'impôt qui les frappe en application de la loi de 1917 qui a institué le système fiscal basé sur les revenus.

Cela me semblerait excessif et dangereux, d'abord parce que la plupart des cultivateurs, incapables de tenir une comptabilité conforme aux données de l'Administration des Contributions directes, ont tout intérêt à voir maintenir le régime du forfait.

Avec ce système, la matière imposable est formée de la valeur locative (estimation de 1910), majorée en ce moment de 50 % pour être adaptée aux conditions actuelles, avant la révision en cours et multipliée par un coefficient variant avec la nature

des cultures et les résultats généraux fournis par les exploitations agricoles pendant la précédente campagne.

Or, qui dit « forfait dit moyenne », entre les résultats des bonnes et des mauvaises années.

La Chambre des députés, dans sa séance du 23 décembre dernier, a voté le texte suivant pour cette année :

Les coefficients applicables à la valeur locative cadastrale des terres exploitées préalablement majorée de 50 % pour l'évaluation forfaitaire des bénéfices agricoles seront :

Pour les terres labourables, de...	1
Pour les herbages, prairies, etc.	1
Pour les bois industriels, de...	1,50
Pour les pépinières et cultures maraîchères, florales et d'ornementation, de...	5
Pour les cultures non désignées, de...	2,50

Le groupe agricole du Sénat vient, sur ma proposition, et sur celle de mon collègue Muret, de donner son appui à un amendement tendant à réduire ces coefficients qui nous ont semblé excessifs. Nous proposons de les fixer comme suit :

Pour les terres labourables, de...	0,5
Pour les herbages, prairies, de...	0,5
Pour les bois industriels, de...	1
Pour les pépinières et cultures maraîchères, florales et d'ornementation, de...	2
Pour les cultures non désignées, notamment les vignes, de...	1

Nous demandons également que soit supprimée l'obligation pour les exploitants qui se livrent à la culture ordinaire, même s'ils possèdent des prairies, de faire une déclaration individuelle, devenue parfaitement inutile.

Notre proposition, tout en sauvegardant le forfait, aura pour résultat de réduire de façon notable la cédule des bénéfices agricoles.

Avec notre proposition, la recette sera certes inférieure à 50 millions, mais c'est encore trop, étant donnée la situation précaire, voire lamentable, dans laquelle se trouve l'agriculture française.

A ceux qui m'opposeraient l'état inquiétant de nos finances, je répondrai qu'il m'apparaît possible d'équilibrer le budget national par une compression devenue urgente des dépenses publiques.

Marcel DONON,
Sénateur du Loiret.

La Lutte contre les Campagnols

Depuis plusieurs semaines des campagnols sont signalés dans la région de Bourgneuf-en-Relz. Jusqu'à présent, ces rongeurs ont été très rares en Loire-Inférieure. Cette année leur pullulation semble coïncider avec celle des départements voisins, notamment le sud de la Vendée et des Deux-Sèvres où, périodiquement, ils exercent leurs ravages.

Comme il est à craindre que l'invasion ne s'étende de plus en plus et ne prenne des proportions calamiteuses, il importe que les intéressés prennent, sans retard, toutes les dispositions utiles pour enrayer le fléau.

Plusieurs procédés de destruction ont été longuement expérimentés et mis dans la pratique. On peut les classer en deux groupes : 1° l'emploi des virus ; 2° l'emploi des appâts empoisonnés.

1° Virus. — Le virus préparé par l'Institut Pasteur de Paris a pour effet de communiquer aux campagnols une maladie contagieuse qui se transmet de proche en proche et décime rapidement les colonies de rongeurs. Cette maladie n'atteint que les campagnols et ne saurait se communiquer par conséquent aux autres animaux.

Théoriquement la méthode est excellente, mais si dans la pratique elle a donné parfois d'excellents résultats, il n'en est pas moins vrai qu'elle a connu des échecs. Elle demande d'ailleurs un outillage et un personnel spécialisé dont seul un laboratoire peut disposer.

Tous ceux qui ont eu à s'occuper de la destruction des campagnols paraissent d'accord pour préconiser l'emploi des appâts empoisonnés.

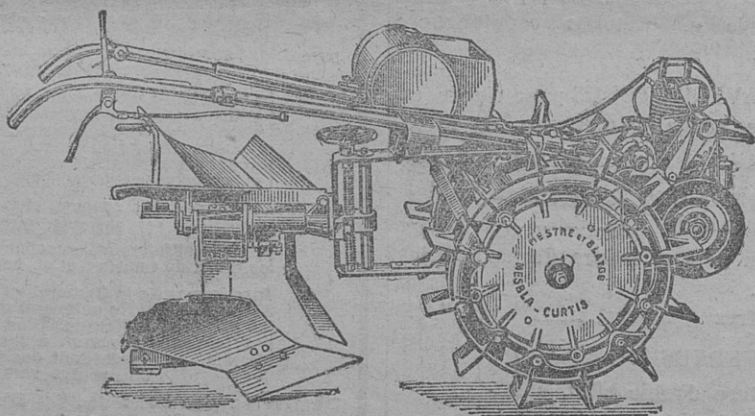
Appâts empoisonnés. — L'arsenal en est nombreux : sels d'arsenic, de phosphore, de mercure, de baryum, etc., ont été délaissés, et actuellement c'est à la noix vomique ou à son principe actif, la strychnine, qu'on accorde la préférence.

La noix vomique étant moins dangereuse à manipuler, on la préfère même à son alcaloïde.

Préparation des appâts. — Faire bouillir pendant une heure et demie 1.500 grammes de noix vomique concassée et 15 grammes d'acide tartrique dans 12 litres d'eau.

Verser la décoction bouillante sur 12 litres de blé et remuer pour obtenir l'absorption complète du liquide ; couvrir avec de vieux sacs et laisser gonfler le grain pendant 48 heures.

Un bon type de Tracteur vigneron



Ce tracteur de 5-9 chevaux, de consommation réduite, avec différentiel libérant les roues à volonté, convient particulièrement à nos vignobles et est appelé à rendre les plus grands services. Pour renseignements détaillés, s'adresser au Syndicat.

On peut aussi laisser la décoction dans le récipient où elle a bouilli, y ajouter progressivement 12 litres de blé, entretenir un feu modéré et remuer continuellement le grain dans le liquide jusqu'à ce que ce dernier soit complètement absorbé; à ce moment verser le tout dans un baquet en bois où le grain gonfle et se refroidit.

Epidémie des appâts. — Le grain ainsi préparé peut être semé à la volée; en le plaçant dans les trous fréquentés par les campagnols, on obtient évidemment de meilleurs résultats.

On procède à l'épandage quelques heures avant le coucher du soleil: les campagnols sortent en effet sur tout le soir et la nuit pour chercher leur nourriture; ce qui fait qu'il reste très peu d'appâts sur le terrain le lendemain matin; les petits oiseaux sont ainsi beaucoup moins exposés à s'empoisonner en les consommant.

Les appâts bien préparés peuvent sans grand inconvénient être lavés par la pluie; il est préférable toutefois de procéder à l'épandage le soir d'une journée sans pluie.

D'autre part, lorsque la terre et les plantes sont gelées, les campagnols restent terrés et se nourrissent de leurs réserves; si on distribue des appâts empoisonnés, ces derniers sont consommés, non pas par les campagnols, mais par les oiseaux, qui précisément manquent de nourriture et sont poussés par la faim; le résultat d'un traitement effectué en temps de gelée est donc doublement mauvais.

Quantité d'appâts à distribuer. — La dose de 12 litres de blé préparés comme il est dit ci-dessus, suffit en général pour un hectare; mais dans les endroits très envahis, il ne faut pas hésiter à mettre par hectare 2 kilos de noix vomique, 20 grammes d'acide tartrique, 16 litres d'eau et 16 litres de blé; par contre, dans les localités où l'invasion est faible, on peut diminuer un peu les quantités et opérer avec 8 litres de blé, 8 litres d'eau, 1 kilo de noix vomique et 10 grammes d'acide tartrique.

Prix de revient du traitement. — On peut calculer comme suit le prix de revient du traitement de 100 hectares, si on table sur une quantité moyenne d'appâts et si on néglige la main-d'œuvre nécessaire pour l'épandage des appâts; cette main-d'œuvre étant fournie par les intéressés à une époque où les travaux de la culture leur laissent quelques loisirs.

12 hectolitres de blé à 150 fr. les 100 kilos.....	1.800 fr.
150 kilos de noix vomique.....	202 fr.
150 grammes d'acide tartrique à 185 fr. les 100 k.	2 77
Combustible, frais de port et divers, etc.....	50 fr.
Total.....	2.144 77

soit 21 fr. 44 par hectare.

Précautions à prendre. — La noix vomique étant un poison dangereux, les personnes qui manipulent les appâts doivent prendre les plus grandes précautions et notamment se laver soigneusement les mains après le travail.

Pendant le temps du traitement et les deux ou trois jours suivants, il faut tenir éloignés des terrains traités, les enfants, les moutons, les chèvres, les chiens, les chats, les volailles et les pigeons.

Pour prévenir les tiers, il sera utile de placer des écriteaux dans les champs empoisonnés. Enfin il conviendra d'enfouir les cadavres de campagnols et d'oiseaux qui mourront être trouvés sur le sol, afin que ces cadavres ne deviennent pas un danger pour les chiens et les chats qui en sont friands.

La noix vomique doit doser au moins 2 % d'alkaloides; comme elle est parfois falsifiée et par suite inefficace, il y a lieu d'exiger de la part du vendeur une garantie de dosage, et de faire procéder à une analyse si on a des doutes.

Le décret du 14 septembre 1916 a d'ailleurs réglementé la vente de cette substance, laquelle ne peut être faite que par un pharmacien et après coloration.

Organisation de la lutte. — Malgré toutes les critiques faites aux procédés de lutte employés jusqu'ici contre les rongeurs, il a été bien établi expérimentalement que les cultures microbiennes et les appâts empoisonnés sont d'excellents moyens de destruction; mais encore faut-il en faire un emploi rationnel sous peine d'échouer lamentablement.

La base fondamentale de la lutte contre les rongeurs doit être une organisation méthodique dans la zone envahie, et il apparaît indispensable de créer dans ce but un Syndicat de défense contre les parasites des cultures.

Il va sans dire que nous nous tenons à la disposition des agriculteurs pour leur donner à cet égard les renseignements ou les conseils dont ils pourraient avoir besoin.

A. CHAQUIN,

Directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure.

Phosphate bicalcique et Engrais composés

Chacun sait aujourd'hui que l'acide phosphorique des phosphates naturels étant insoluble, ceux-ci ne peuvent être utilement employés que dans les terres acides telles que les terres de landes, de bruyères, etc., dans tous les autres sols il est nécessaire d'employer un engrais phosphaté dont l'acide phosphorique a été industriellement rendu assimilable pour la plante.

Deux procédés se sont tout de suite présentés à l'industrie pour solubiliser l'acide phosphorique: des phosphates naturels: l'attaque par l'acide sulfurique ou l'attaque par l'acide chlorhydrique.

En attaquant le phosphate naturel par l'acide sulfurique on obtient le « superphosphate », mais comme, en moyenne, 50 kilos d'acide mélangés à 50 kilos de phosphate naturel donnent 100 kilos de superphosphate: mélange de phosphate monobasique soluble et de sulfate de chaux, il en résulte qu'on opère une dilution de l'acide phosphorique puisqu'on réduit le dosage de l'engrais phosphaté dans la proportion d'environ 50 pour 100. Ainsi en traitant par l'acide sulfurique un phosphate naturel dosant 28 %, on obtiendra un super dosant de 14 à 15 %.

En attaquant le phosphate naturel par l'acide chlorhydrique et en précipitant par un lait de chaux on obtient le « phosphate bicalcique précipité » dans lequel l'acide phosphorique est sous forme bicalcique entièrement soluble au citrate d'ammoniaque, mais on a également opéré un enrichissement de l'engrais souvent de près de moitié. Ainsi en traitant par l'acide chlorhydrique un phosphate naturel dosant seulement 20 % on peut obtenir un phosphate précipité dosant jusqu'à 40 %.

Quels sont les avantages de cet engrais ?

1° Tout l'acide phosphorique du phosphate-bicalcique est soluble dans le citrate d'ammoniaque, donc facilement assimilable par la plante;

2° Le dosage est très élevé, 38 à 42 % d'acide phosphorique, donc grosse économie sur les frais de transport, de magasinage, de manutention et d'épandage;

3° Le phosphate bicalcique est pra-

tiquement neutre, donc conservation indéfinie en sacs sans les abîmer et, conséquence encore plus importante, il n'acidifie pas les terres. Il peut être avantageusement employé aussi bien en terrain acide qu'en terrain calcaire, c'est une de ses principales propriétés;

4° Epandage très facile et, si l'on fait usage de distributeur d'engrais, aucun encrassement ni usure de l'appareil;

5° Le phosphate bicalcique se présente sous forme d'une poudre fine, bien blanche, qui ne se prend jamais en masse et n'entre jamais en déliquescence.

Voilà une série d'avantages qui permettent au phosphate bicalcique de prétendre à une place de choix sur le marché des engrais.

Le phosphate bicalcique présente encore un intérêt, on peut dire exceptionnel, pour la fabrication des engrais composés; il empêche les autres matières fertilisantes, auxquelles il se trouve mélangé, de se reprendre en masse. Il permet même l'emploi, comme source d'azote, du nitrate d'ammoniaque, engrais fort intéressant, dosant environ 33 % d'azote mi-nitrique, mi-ammoniacal et qui est presque inutilisable comme engrais simple, étant donnée la rapidité avec laquelle il se met en bouillie et se prend en bloc.

De plus, la teneur élevée du phosphate bicalcique en acide phosphorique permet de fabriquer des engrais composés à très haut dosage dont les avantages au point de vue transport, manutention et magasinage sont considérables.

Il est ainsi apparu dernièrement sur le marché des engrais composés à base de nitrate d'ammoniaque, de phosphate bicalcique et de chlorure de potassium dosant de 40 à 45 kilos de matières utiles dans 100 kilos d'engrais et présentant des qualités remarquables de présentation, d'homogénéité et d'équilibre entre les divers éléments fertilisants.

En résumé, la création d'un marché suivi du phosphate bicalcique constitue un progrès dont les cultivateurs sauront tirer profit.

J. VALENTIN,
Ingénieur-agronome.

A nos Adhérents

Devant l'intérêt que présente le phosphate bicalcique pour les cultivateurs de notre département, le Syndicat des Agriculteurs s'est fait réserver un certain tonnage qu'il met à la disposition des cultivateurs au prix de détail de 94 francs les 100 kilos au magasin du dépositaire (95 francs si gare petit réseau). Le Syndicat peut également livrer à ses adhérents, sous la marque « Syndicée », des engrais composés à base de nitrate d'ammoniaque, de phosphate bicalcique et de chlorure de potassium, au prix de détail suivant :

Les 100 kilos	
Engrais 22/22/C.....	100 »
Engrais 15/30/C.....	100 »
Engrais 8/16/C.....	129 50
Engrais 8/13/19/C.....	129 50

(1 fr 50 de plus par sac si gare petit réseau.)

Si l'on tient compte du dosage très élevé de ces engrais et, par suite, de l'économie réalisée sur les frais de manutention et d'épandage, ces engrais composés qui paraissent chers au sac, sont extrêmement intéressants pour la culture.

Nous conseillons vivement l'emploi du 22/22 sur prairies hautes ou bien sur trèfle et luzerne, à la dose de 200 à 300 kilos à l'hectare, l'épandage devra se faire le plus tôt possible.

Le 15/30 est à réserver pour les plantes sarclées (pommes de terre, betterave et chou fourrager), à la dose de 300 à 400 kilos à l'hectare.

Le 8/16/16 constitue un engrais de couverture spécialement indiqué pour le blé à la dose de 150 à 200 kilos à l'hectare; en même temps qu'il donne à la céréale la vigueur nécessaire, il empêche celle-ci de verser et assure une bonne maturation. Il conviendrait de l'employer d'ici la fin du mois de février ou au plus tard première quinzaine de mars.

Le 8/13/19 convient particulièrement aux plantes sarclées (pommes de terre et betteraves) quand on manque de fumier, on l'emploie à des doses variant entre 300 et 600 kilos à l'hectare suivant la quantité de fumier employé.

Nous conseillons à nos adhérents de faire l'essai de ces engrais

Le Reich interdit l'importation des Produits Agricoles Français

Le Ministre de l'Alimentation et le Ministre des Finances du Reich ont promulgué une ordonnance interdisant jusqu'à nouvel ordre, l'importation de France en Allemagne de certains produits végétaux, comme les pommes de terre, tomates, aubergines, fraises, oignons, etc.

Cette ordonnance prévoit, également, des restrictions à l'importation de France en Allemagne de certains produits végétaux et de fruits.

La Propagande Agricole de la Compagnie d'Orléans en 1931

Poursuivant les efforts entrepris depuis de longues années déjà en faveur du monde rural, la Compagnie d'Orléans a donné, en 1931, un nouvel essor à sa propagande.

Signalons d'abord sa participation à Nantes, à la journée de l'osier — la première en France — qui fut pour la plupart des 10.000 visiteurs et osiericulteurs français et étrangers une véritable révélation, et l'organisation, par ses soins, de démonstrations ambulantes de traitements insecticides et anti-rongeurs avec les appareils de pulvérisation les plus modernes, dans les différentes régions fruitières du Lot, de la Dordogne, de la Creuse et de la Haute-Vienne; ces démonstrations ont été complétées par des indications pratiques en faveur de l'expédition et de la vente des pêches dans les départements du Lot et de Lot-et-Garonne.

Par les soins de la Compagnie d'Orléans, une mission groupant les propriétaires des principaux restaurants et hôtels de l'île de France se rendit, en mars 1931, dans les vignobles de la vallée de la Loire, tandis qu'une mission de viticulteurs et négociants en vins du Sud-Ouest était conduite en Bourgogne, où elle put visiter des caves coopératives effectuant la vinification des vins de qualité.

De même, des producteurs et des négociants en noix des régions deservies par son Réseau étaient conviés à se rendre dans le Dauphiné, où se trouvent des noyereries modèles et des installations industrielles servant au séchage, au blanchiment et au calibrage des noix en vue de leur vente.

Enfin, il convient de rappeler le succès remporté par le stand P. O. à l'exposition horticole du Cours-la-Reine, à Paris.



Les Travaux en Mars

AU POTAGER

Semer sur couche : 1° en pépinière, du 1° au 15 mars, chicorée frisée de Rouen, tomate, aubergine, céleri-rave, céleri à côtes dernier délai, melon pour saison ordinaire devant produire du 15 juillet au 15 août.

2° A demeure, fin mars, saison de carotte var grolot ou courte à châtis; cette culture peut se faire sous châssis, en couvrant de paillonnages la nuit. La couche aura reçu en même temps un semis de radis et une plantation de romaines ou de laitues.

Repiquer sur couche fin mars : chicorée, tomate, céleri, aubergines semés au début du mois.

Repiquer sous châssis à froid en pépinière : laitue brune paresseuse (on met 49 plants par châssis) venant des semis de janvier.

Semer en pleine terre : 1° en pépinière : seconde saison de poireau, chou rave qu'on repiquera un mois après à 0°35 sur 0°35, asperge, chou de Bruxelles.

2° A demeure : carotte précoce sur coque, bien exposée si possible; panais, graine stratifiée de cerfeuil bulbeux (dernier délai), oignon d'été, 1° saison de navets, scorsonne (semis en lignes espacées à 0°20 entre elles), environ 120 grammes de graines à l'are; deuxième saison de pois, persil, thym en bordure.

Planter en pleine terre : 1° sur coque, du 1° au 15 : laitue palatine provenant des semis d'octobre, chou-fleur provenant des semis de septembre.

2° En plein carré, du 15 au 30 mars les pommes de terre précoces, Marjolain, Victor, Anglaise, etc.; premiers poireaux semés en janvier; laitue palatine, chicorée de Rouen, salade, topinambour, asperges (griffes d'un an ou dix-huit mois à 1°x1° d'écart), gousses d'ail et d'échalote (dernier délai). L'ail produit de plus belles têtes quand on la plante en octobre.

Multiplier en divisant les vieux pieds : ciboulette, estragon, thym. La ciboulette et le thym font de très belles bordures fort solides.

AU JARDIN FRUITIER

Planter les derniers arbres quand on n'a pas pu le faire plus tôt. Ils auront plus de chance de bien se comporter, plantés si tard, en sols très frais. Pour réussir mieux dans les terrains secs, il faut planter les racines avant de planter, c'est-à-dire plonger les racines dans une bouillie semi-fluide, cependant assez forte, composée d'un mélange de terre glaise, bouse de vache et d'eau, le tout bien brassé dans un trou avec un bâton, cette bouillie recouvre les plus petites racelles et en séchant forme sur elles une gaine qui protège la racine comme le gant protège la main, en gardant de la fraîcheur à cette racine. Très utile aussi pour les rosiers plantés tard, et toutes plantes à racines nues ayant un long transport à faire. Protéger aussi du soleil les écorces des arbres nouvellement plantés, avec une chemise de paille liée à l'osier ou un cordon d'foin tordu en spirale, ou appliquer un lait de chaux en badigeon. Tailler la vigne, le pècher, le groseillier (la taille des arbres à fruits à pépins doit être achevée). Greffer en fente : prunier, cerisier, Marcotter : vigne, groseillier, coignassier, figuier.

Achever les labours en ayant soin d'opérer avant ou après la floraison des arbres, et non durant cette floraison (mais de préférence avant).

AU JARDIN D'AGREMENT

C'est le bon moment pour planter les conifères qui reprennent mieux à ce moment qu'en plein hiver. Comme les arbres fruitiers, les arbres et arbustes d'agrément à feuilles caduques se plantent, eux, de préférence vers l'automne; ceux à feuilles persistantes, livrés en motte, peuvent se planter plus tard.

Semer à l'air libre : arbres résineux, les acacia (robinia), ailantes, climacites, frênes, fusains, rosiers, sorbiers.

Marcotter : lilas, noisetier, glycine, clématite, chèvre-feuille, aristoloche, de même si l'on veut que certaines variétés d'aulnes, platanes, bouleaux rares.

Greffer en fente : prunier, marronnier, frêne, faux-ébénier, acacia (robinia).

Fleurs de plein air. — Semer sous châssis : Begonia, petunia, verveine, giroflée, garance, perrilla de Nankin, phlox-pentstemon, œillet d'Inde ou Tagete Zinnia.

Semer à l'air libre : chrysanthème des jardins, lupins, pieds d'alouettes, pavots.

Bouturer sous châssis : petunia, anémone, ageratum, alternanthera, gnaphalium, irisa, coles, salvia.

Mettre en végétation sur couche sous châssis : begonia à rhizomes, canna, dahlia.

Plantes de serre. — Humidifier davantage l'air des serres par des serinages et arrosages plus fréquents des plantes et des sentiers.

On bien aérer pour combattre la soie direct tapant avec brutalité sur les plantes, car à cette époque, après un hiver nébuleux, les plantes n'y sont pas habituées.

Laver les feuillages pour les débarrasser des poussières et des parasites, avec eau tiède et vieille flanelle, ou bassinsages très fins ou éponge douce.

Rempoter au thurium : palmiers broméliades. Pour les palmiers fatigués, couche et chaleur de fond.

Le compost des broméliades sera plutôt concassé qu'écrasé, les racines des plantes de cette famille aiment se frayer un chemin entre les mottes.

Mettre en végétation en serre : gloxinia, achimènes et bégonias rhizomateux.

G. DURIVAUD,

Ingénieur horticole,

Directeur du Jardin des Plantes

CE JOURNAL EST LE MEUX INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPANDEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 7 : Herbignac, Saint-Nazaire, Le Temple-de-Bretagne, Thouaré, Vallet, Nozay, Pontchâteau, Saint-Colombin, Varades.

Mardi 8 : Blain, Boussay, Derval, Héric, Le Louroux-Butteville, Paimboeuf, Pierrefeu, La Plaine, Rouans, Sion, Saint-Julien-de-Vouvantes, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 9 : Saint-Lumine-de-Coutais, Châteaubriant, Savenay, Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Jeudi 10 : Aigrefeuille, Camphou, Puceul, Sautron, Ancenis, La Chapelle-Heulin, Cordemais.

Vendredi 11 : Derval, Escoublac, Sainte-Pazanne, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.

Samedi 12 : Guenrouët, Notre-Dame-des-Landes, Saffré, Saint-Joachim, Tréflieux.

Machines Agricoles

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Grande souplesse d'articulation de l'accouplement et de la barre coupeuse; tirage direct sur la charnière, avec ressort amortisseur. Long moyen, douceur de traction et grande stabilité.

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 3 lames, franco de port, et une garantie de 1° ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1932, derniers perfectionnements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval. 1.775 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chlx ou lim..... 1.850 »

Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux..... 1.925 »
Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, pour ces trois modèles : 225 fr.
Autres marques, nous consulter.

Râteaux

Entièrement en acier; dents plates, embayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soulevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à rouleaux :

22 dents, larg. travail 1°95. 930 fr.
24 — — — 2°10. 960 »
26 — — — 2°25. 990 »
28 — — — 2°40. 1.020 »

Machines livrées franco (transport déduit sur facture).

Remise à nos adhérents. Quantités limitées. Types légers sur demande.

Coupe-Racines

Nouveaux coupe-racines brevétés, avec palier à billes auto-régulable, pratiques, durables et d'un fonctionnement parfait, avec le minimum d'effort. La longue douille du coussinet forme réservoir d'huile et les billes sont totalement à l'abri des poussières et acides provenant de la betterave. Fonctionnement idéal et sûr, ne nécessitant aucun réglage.

NOUVEAUX PRIX

Modèle n° 1, à bras, sur pieds fer, 4 lames, débit 500 à 600 k°... 295 fr.
Modèle n° 3, à bras, sur pieds fer, 6 lames, débit 1.200 k°... 395 fr.
Modèle n° 6, pour moteur, bâti fonte, 6 lam., déb. 2.500 à 3.000 k. 695 fr.

Prix départ usine. Remise intéressante à nos adhérents. Se hâter de transmettre les commandes.

Ces coupe-racines peuvent être livrés avec couvre-lame en tôle, moyennant un léger supplément.

Sécatours

Excellents modèles.
Longueur 0°21..... 15 fr.
— 0°23..... 18 »

En vente à nos Bureaux, à Nantes.

Scies à bûches

BATI BOIS : Modèle simple, pour sciage de bûches de 18 cm, de diamètre environ. Marchant au moteur; débit en travers à 4 stères à l'heure, en deux traits. A cheval, sans table :
Avec lame de 500 m/m... 435 fr.
— 600 m/m... 485 fr.

Modèle combiné, avec table et cheval pour sciage en long et en travers. Fabrication parfaite; gros succès :

Avec lame de 500 m/m... 530 fr.
— 600 m/m... 595 fr.

Modèle avec table à retour automatique :

Avec lame de 500 m/m... 630 fr.
— 600 m/m... 670 fr.

BATI FER : Paliers à billes, qualité supérieure. Modèle combiné à cheval et table :

Avec lame de 500 m/m... 500 fr.
— 600 m/m... 560 fr.

Pour poulies fixes et folle et débryage, majoration de 30 francs.

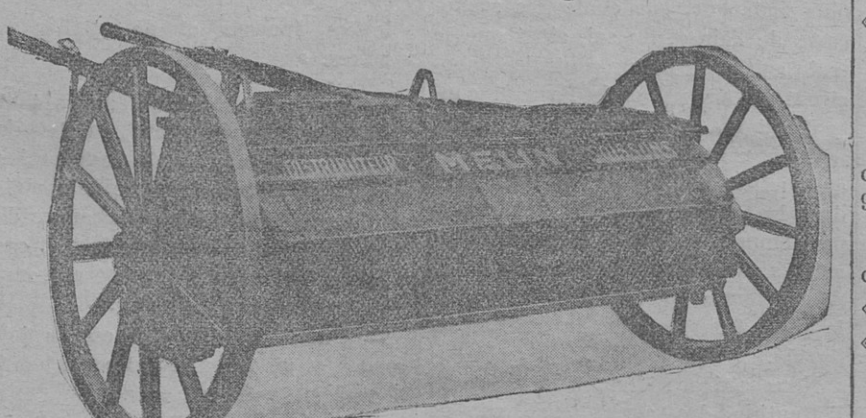
LAMES DE SCIES, seules; denture droite, couchée, ou à crochets, au choix :

Diamètre 500 m/m..... 80 fr.
— 550 m/m..... 105 fr.
— 600 m/m..... 125 fr.

Remise aux adhérents et port remboursé sur facture.

CONSULTEZ-NOUS NOUS VOUS RÉPONDONS

Distributeurs d'Engrais



Modèle courant. Commande du fond mouvant par un seul arbre. Bonne construction.

Larg. d'épandage : 1°50... 1.940 fr.
— 1°75... 1.970 »
— 2°... 2.000 »

Supplément pour carter à bain d'huile des deux côtés : 100 francs.

Prix franco gares grands réseaux. Remise à nos adhérents.

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui sont livrés avec une garantie de 3 ans.

Distributeurs d'engrais pour vignes sur demande.

Notices explicatives et autres marques, nous consulter.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bati extra fort indéformable. Paliers graisseurs du vilebrequin à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embayage perfectionné. Travail 2 mètres.

Avec 6 fourches, en 1 pièce. 1.095 fr.
Modèle léger, à roues basses 1.020 »
Livrées montées, port remboursé sur facture (gares grands réseaux). Remise aux adhérents.

Faneuses Rotatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.770 francs. Tous modèles. Nous consulter. Prix valables jusqu'à épuisement des quantités retenues par le Syndicat.

Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVÉRISATEURS en cuivre plombré, pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres :

« Soleil », pompe à disque. Lance simple : 168 fr. — Lance double : 178 fr. — Lance triple : 185 fr.

« Supérieur », pompe à piston démontable. Lance simple : 173 fr. — Lance double : 183 fr. — Lance triple : 190 fr.

Lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture et bretelles caoutchouc : 92 fr.

PULVÉRISATEURS pour vignes, en cuivre rouge, contenance 15 litres.

« Soleil », pompe à disque... 149 fr.

« Supérieur », pompe à piston démontable 154 »

Prix nets et franco de port toutes gares.

Autres marques, nous consulter.

SOUFREUSES :

Solfatère double effet, à hélice, et mistral double effet, à brosse..... 125 fr.

Petite jaune, simple effet, à brosse 100 »

Ces prix s'entendent nets et franco gares de nos adhérents.

5%

ÉMISSION DE BONS
des Compagnies de Chemins de Fer
du Midi, du P.L.M., du P.O., de l'Est

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 29 Février 1932

ANIMAUX	Années	Ventes	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2,583	2,500	8 60	7 10	5 80	9 50	5 15	3 90	2 90	5 90
Vaches.....	1,279	1,230	12 85	8 00	6 70	10 10	5 15	3 68	2 70	6 45
Taureaux.....	458	445	6 50	5 70	5 20	7 10	3 90	3 13	2 60	4 40
Veaux.....	1,767	1,700	12 70	9 90	8 10	14 »	7 62	5 65	4 45	8 68
Moutons.....	11,000	10,900	15 20	10 »	7 90	17 60	7 60	4 70	3 47	8 80
Porcs.....	2,228	2,228	9 »	8 14	6 »	9 28	6 30	5 70	4 20	6 50

Du Jeudi 3 Mars 1932

Bœufs.....	1,412	1,341	8 30	6 90	5 60	9 20	4 98	3 80	2 80	5 70
Vaches.....	661	580	8 30	6 50	5 20	9 80	4 88	3 57	2 60	6 27
Taureaux.....	350	330	6 30	5 50	5 »	6 90	3 78	3 02	2 50	4 27
Veaux.....	1,514	1,330	12 60	9 90	8 10	13 90	7 55	5 65	4 45	8 60
Moutons.....	5,718	5,300	14 70	9 30	7 40	17 20	7 35	4 37	3 25	8 60
Porcs.....	2,783	2,782	8 72	7 86	5 72	9 »	6 06	5 50	4 »	6 30

Un Facteur important de la qualité des Vins : l'Acide phosphorique

Nous extrayons de « Viticulture et Vinification », de M. Gabriel Buchet, directeur des Services Agricoles de Loire-et-Cher, les lignes suivantes, qui intéresseront nos lecteurs :

L'acide phosphorique est un des éléments que toutes les plantes absorbent dans d'assez grandes proportions.

Généralement, le taux de l'acide phosphorique diminue dans les sarmements et dans les feuilles en passant de la floraison à la maturité. Le formation du fruit utilise donc l'acide phosphorique au détriment des organes herbacés. L'acide phosphorique forme les bons vins, hâte la maturité des raisins, favorise la production des racines, empêche dans une certaine mesure la coulure, augmente la résistance du porte-greffe à la chlorose et facilite l'aboutement des sarmements (D^r Wagner et Castel).

Ce qui précède prouve suffisamment l'utilité incontestable des fumures phosphatées et il nous reste maintenant à renseigner le viticulteur sur la pratique de celle-ci.

A quels engrais phosphatés doit-on s'adresser ? Nous citerons parmi les plus importants, le superphosphate, qui jouit près des cultivateurs d'une renommée méritée. Il contient de 12 à 18 % d'acide phosphorique ; le superphosphate, à la dose de 500 à 600 kilos l'hectare, convient surtout aux terrains calcaires.

Les conclusions des études faites sur l'emploi des engrais dans les vignes, sont aujourd'hui classiques. Elles sont résumées dans une brochure publiée déjà en 1904, par M. Degruy, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Montpellier, intitulée : « L'acide phosphorique et la qualité des vins ». Cette brochure fait toujours autorité.

La base en est une série d'analyses de vins effectuées en 1894 par le savant Müntz, membre de l'Institut. Müntz démontre que les vins les meilleurs sont les plus riches en acide phosphorique. Entre autres exemples, il cite le fait que les vins du Bordelais contiennent 346 milligrammes d'acide phosphorique par litre, tandis que les vins des plaines du Midi n'en contiennent que 165 milligrammes, seulement.

Ces données ont été vérifiées pour le Bourgogne d'une façon très étroite.

MARS. — L'AMMONITE GRANULÉ ACTION RAPIDE comme celle des Nitrates, EFFETS SOUTENUS comme ceux des engrais ammoniacaux.

ECOLE PIGIER

6, rue Crébillon, à Nantes, procure des situations d'avenir, 342 emplois offerts aux élèves en 1928 ; environ 400 pour chacune des années 1929 et 1930.

PRIX-COURANT

(Valable sauf variations et jusqu'à nouvel avis)

Alimentation du Bétail

Farine de Manioc.....	100 »
Riz Saigon n° 1, par 100 kilos	105 »
Issues de riz.....	75 »
Remouillage de fèves.....	78 »
Maïs pour volailles.....	78 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay	
« LE TITAN ».....	105 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.	
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.	
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.	
Tourteaux Arachide.....	115 »
— Coprah en pain.....	88 »
— « Armor ».....	92 »
Sorgho.....	90 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE	
Provende « Sucraff » N° 1.....	75 »
— « Sucraff » N° 2.....	72 »
ALIMENTATION DES CHEVAUX	
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse.....	95 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine tourteaux).....	103 »
ALIMENTATION DES PORCS	
Optima pour engraissement des porcs.....	107 »
— pour porcelets et truies.....	157 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.	
ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX	
Optima Lait.....	105 »
Optima pour engraissement des bœufs.....	107 »
Optima, farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos.	14 »

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse.....	86 »
Son mélassé Say, 50 %.....	103 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	

Provende

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé.....	115 »
Grand Pondeuse.....	130 »
Farine de viande.....	180 »
Farine d'os alimentaire.....	87 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.	

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses.....	125 »
Provende « LAPOX » pour lapins.....	120 »
Farine de Poisson supérieure.....	210 »
— Viande extra.....	185 »
Coquilles huîtres.....	50 »
Sur wagon départ Nantes.	

Engrais

Engrais composés :	
2½ azote, 10 acide phosph. 40 70	
5 potasse, 3 azote, 9 acide phosphorique.....	50 15
10 potasse, 3 azote, 10 acide phosphorique.....	61 45
Nous pouvons faire toutes autres formules ; nous demander les prix.	
Phosphate Alg. tamis 100, 26 %	23 »
— Maroc 33 %.....	32 »
Superphosphate 14 %.....	27 25
— 16 %.....	30 25
— 18 %.....	34 25
Scories 14 %.....	27 60
— 16 %.....	30 35
— 18 %.....	33 10
Poudre os verts 5 azote organique, 20 acide phosph.....	78 75

Noir spécial « Intensator »	
2 azote org., 10 acide phosph. 42 20	
Sulfate fer cristaux 95 %.....	34 85
— neige 95 %.....	40 10
Sylvinité riche 18 %.....	33 30
Chlorure de potassium 49 %.	88 25
Nitrate de soude synthétique, 15,50 %, sacs de 100 kil.....	106 60
— 50 kil.....	108 60

Nitrate de soude du Chili, broyé et réglé, 15,50 %.....	112 »
Sulfate d'ammoniaque 20,40 % 109 70	
Cyanamide S.P.A. 20 % en bid. 119 70	
— 15 % en sac. 96 60	
Acide sulfurique pour la destruction des mauvaises herbes :	
60° Baumé en bonbonnes 100 k. 39 25	
60° — — — 50 k. 40 75	
Nota. — Les prix que nous donnons ci-dessus pour les engrais s'entendent pour marchandises prises à Nantes ou sur wagon Nantes, au détail. Ceux qui désirent des prix franco ou par wagons complets en groupement sont priés de nous écrire et nous leur ferons des conditions spéciales.	

Huiles Comestibles

Etablissements H. de la Tuilaye	
HUILE D'OLIVE	
Par estagnon de 5 litres.....	59 »
(logés franco gare).	
Par estagnon de 10 litres.....	113 »
(logés franco gare).	

HUILE « LA DELICATE »

5 litres, La Délicate, logés franco gare, 35 fr.	
10 litres, La Délicate, logés franco gare, 60 fr.	
5 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 29 fr.	
10 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 57 fr.	
28 litres, La Délicate, nus départ Nantes, 4 fr. 60 le litre.	

Mais de Semence

Mais blanc des Landes.....	110 »
départ Sainte-Pazanne.	
Mais rous des Landes.....	115 »
départ St-Mars-du-Désert.	
Mais Ruffec.....	115 »
départ Basse-Indre.	
Mais Bulgare.....	95 »
départ Nantes ou Saint-Mars-du-Désert.	
Le tout les 100 kilos. Quantité limitée.	

Pommes de Terre de Semence

Idéale, Earstelingen.....	132 »
Jaune de Hollande.....	100 »
Early Rose.....	106 »
Fluke Géante Saint-Malo.....	90 »
Ronde Jaune.....	76 »
Fin de Siècle.....	92 »
Abondance de Montvilliers.....	108 »
Saucesse de Bretagne.....	98 »
Rosa.....	136 »
Insult de Beauvais.....	76 »
Etoile du Nord.....	92 »
Géante Sans Pareille, Andréa, Populaire, Mondiale, Industrielle, Chardon.....	76 »
Rouge farineuse.....	72 »
Géante Blanche.....	66 »
Géante Bleue.....	66 »
Les 100 kilos logés sur wagon départ Guingamp.	

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur.....	280 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.	
Savon Croix d'Or.....	300 »
Les 100 k. départ Nantes.	

Les plantes cultivées exigent de l'acide phosphorique soluble. il leur faut du superphosphate

La Vie Syndicale

Nantes
UNION DES CORPORATIONS FRANÇAISES

Samedi 5 mars, à 20 h. 30, salle Mauduit, à Nantes, conférence sur la Crise économique.

Vallee
Dimanche 6 mars, à 9 h. 15 du matin, salle du Rouaud, à Vallet, réunion syndicale agricole et viticole. Conférence par M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat Central. Questions diverses.

Electrification Rurale

Des conférences sur l'Electrification rurale auront lieu Dimanche 6 mars, à :
CASSON, Salle de la Mairie, à 8 heures.
SAUTRON, Salle Blanchard, à 11 h. 30.
Tous les agriculteurs sont invités.

Varades

Dimanche 13 mars, à 9 h. 15 du matin, salle de la Mairie, à Varades, sous les auspices de l'Association des Producteurs de Chanvre et d'Osier, réunion syndicale et conférence agricole par MM. R. Faivre, directeur technique du Syndicat des Agriculteurs, et Chaquin, directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure. Questions importantes.

St-Michel-Chef-Chef

Dimanche 20 mars, à 8 heures du matin, à Saint-Michel, réunion syndicale des membres de la Section. Conférence agricole par M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat.

Sautron

M. Pierre GOBIN, au bourg de Sautron, est nommé Agent du Syndicat Central et de notre Coopérative, en remplacement de M. Brochard, qui ne peut plus remplir ces fonctions par suite de ses nombreuses occupations de cultivateur et de maire de la commune. Inutile d'ajouter que M. Brochard, qui s'est dévoué sans compter pour notre Syndicat depuis plus de vingt ans, reste parmi nous et sera toujours un conseiller précieux pour nos adhérents de la région.

Paiement des Factures

Nous rappelons à nos adhérents que toutes nos factures sont payables au comptant et nous insistons surtout pour que les engrais azotés : nitrate de soude et sulfate d'ammoniaque, soient rigoureusement payés à la réception de la marchandise, car nous sommes nous-mêmes obligés de payer avant de prendre livraison et nous ne pouvons pas faire de crédit pour ces engrais.

Nous prions nos agents de bien veiller à ce que ces règlements soient faits avec exactitude et de nous faire parvenir les fonds aussitôt.

Chemins de Fer de l'Etat

La Propagande Agricole du Réseau de l'Etat

Desservant des régions essentiellement agricoles, et pleinement convaincu que la richesse de ces régions est une des conditions primordiales de leur vitalité, les Chemins de fer de l'Etat ont eu, depuis de nombreuses années, le sentiment qu'il leur appartenait de remplir auprès des agriculteurs un rôle extrêmement utile en les éclairant et en les consultant, tant sur les cultures à entreprendre ou à développer que sur les meilleurs modes d'expédition de leurs produits, et aussi sur la situation des marchés susceptibles de constituer pour eux des débouchés avantageux.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que cette collaboration entre les Chemins de fer de l'Etat et les agriculteurs date de plus de trente ans. C'est, en effet, bien avant l'année 1900 que le Réseau de l'Etat commença la propagande en faveur de la création des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou, dont on connaît l'extension et la prospérité aujourd'hui remarquables.

Dès le printemps 1899, le Réseau de l'Etat mettait, sans supplément de prix, à la disposition de l'Association centrale des dites laiteries, des wagons spécialement agencés pour le transport des beurres.

Devant l'importance des vides creusés dans le cheptel français par la guerre, et pour aider dans toute la mesure de ses moyens à son relèvement, rapide, comme à combler le grave déficit de l'approvisionnement de Paris en lait, le Réseau de l'Etat entreprenait dès 1920 une active propagande (conférences, voyages d'études, facilités de circulation accordées à certains offices agricoles) en faveur de l'expansion de l'excellente race bovine normande, partout où cette race à plusieurs fins pouvait être introduite avec chances de succès. Le fruit de cette propagande s'est recylé rapidement. Pour l'ensemble des 130 laiteries coopératives des Charentes, la production de beurre est passée de 15 millions de kilos en 1929 à 20 millions en 1930, et celle de la caséine est montée de 3.000 à 6.000 tonnes dans le même temps.

Parallèlement à la production de la viande et du lait, le Réseau de l'Etat s'est également préoccupé de vulgariser la consommation du poisson.

Toujours dans le but d'intensifier la production agricole des régions qu'ils desservent, les Chemins de fer de l'Etat font circuler, depuis 1929, leur « train des engrais et des semences sélectionnées », qui vient d'accomplir, avec un succès toujours soutenu, son septième circuit, après avoir prospecté 130 centres agricoles et reçu la visite de plus de 70.000 cultivateurs.

Pour vulgariser auprès des producteurs de pommes l'emploi des traitements insecticides qui ont permis aux Etats-Unis et au Canada d'obtenir des fruits abondants et sains, le Réseau de l'Etat a pris l'initiative d'organiser ces deux dernières années, une série de démonstrations de traitement des arbres fruitiers, dans la Sarthe, l'Ille-et-Vilaine, l'Orne et le Calvados. Plus de 20.000 pomiers ont ainsi été traités par ses soins.

Persuadé que dans la lutte contre les graves maladies de dégénérescence des pommes de terre, l'emploi des semences bretonnes représente une solution au moins aussi efficace et, à coup sûr, beaucoup plus conforme à l'intérêt général, que celle qui consiste à demander à la Hollande ses tubercules sélectionnés, le Réseau de l'Etat organise chaque année des missions d'agriculteurs des différentes régions de France, dont le but, toujours atteint, est de les faire se réapprovisionner en Bretagne.

De même pour le blé, les fruits, les primeurs, etc., la propagande agricole du Réseau de l'Etat s'inspire des faits, des circonstances ou des situations locales, et toujours de l'intérêt général pour provoquer un accroissement des rendements du sol.

Ainsi, tantôt seul et tantôt en collaboration avec les groupements professionnels, les Directions des Services agricoles et les Offices, le Réseau de l'Etat poursuit un effort de tous les jours.

— Et ce bon Marius, quel brave cœur ! Satisfait de se dégager si facilement d'un mauvais pas, l'« Ours qui se tient assis » en vint ouvertement au sujet essentiel de sa conférence locarnienne.

— Le temps passe, reprit-il, et la situation s'aggrave. Les guerriers chargés de vous garder, réduits à une demi-solde, murmurent.

J'envisage la nécessité de vous rendre votre liberté.

Tous les Capoulade se levèrent, enthousiasmés, avec des vivats en l'honneur du grand chef. Mais un geste large de celui-ci les fit se rasseoir.

— Il faut que vous sachiez que je ne suis pour rien dans la captivité qui vous a été infligée, continua-t-il en regardant certains prisonniers. Je n'ai fait qu'obéir à la demande de ces messieurs.

En terminant, le tuyau de la pipe du chef Sioux désigna les Marius de Lyon et de Dijon.

Il y eut un tumulte violent.

— C'est faux !

— Bandits !

— Calmez-vous !

— Misérables !

Quand l'« Ours qui se tient assis » eut expliqué que les deux coupables avaient seulement l'intention de faire valoir leur courage aux yeux des Miss, en surgissant comme des héros sauveurs en pleine attaque, le Lyonnais, verdissant derrière ses lunettes, interpella àigrement l'Indien.

(A suivre.)

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 23

L'AMOUR MÈNE

OU

Les Millions de l'Oncle Capoulade

Roman inédit de Jean de BARASC

Chacun calculait adroitement tout le travail dont il serait déchargé si cette grande moche devenait sa femme. Tu les aurais tous si tu leur dis que le Blanc qui dompte les vœux à l'intention de la leur soulever.

Le lecteur excusera l'incorrection des termes employés par ce jeune Apache ; nous traduisons au plus près l'argot indien, en supprimant seulement les expressions trop vertes pour des oreilles blanches.

Ainsi prévenu, l'« Ours qui se tient assis » n'eut rien de plus pressé que de mettre en liberté la girl scout d'Oklahoma et de lui permettre de rejoindre le futur roi de la tribu.

Jamais cette miss ne s'était vu entourée de tant d'hommages.

Elle se demandait vraiment si, pour la galanterie, les Rouges n'étaient pas supérieurs aux Blancs, lorsqu'elle fut remise en présence de son premier admirateur.

L'auréole de sa victoire sur le beuf, le prestige de sa future royauté, le mirage des trois millions de dollars semblaient

devoir le rendre irrésistible. Mais qui peut se flatter de pénétrer jusqu'en ses subtils retraits le cœur d'une fille d'Eve ?

Tout en écoutant le baragouin du Capoulade de Maurin, ponctué de gaillards « bécotés », elle rêvait à ces beaux Indiens en costume de guerre qui, après l'avoir si hardiment enlevée, étaient venus la regarder avec tant de passion à travers les tentes de sa case.

Mais l'homme des montagnes veillait. Il ne s'étonna pas que Miss Hertley attirât les galanteries. Au contraire, sa vanité de Blanc en fut flattée. Il distribuait seulement quelques taloches aux amoureux trop entreprenants et, comme dans ses pâturages alpestres il avait pris l'habitude de dormir en plein air, cela ne le gêna pas du tout de coucher chaque nuit en travers de la porte de sa Phryné.

Ainsi l'évasion de la jolie Maud, la veille même de la nuit où Marius des Arcs devait exécuter son exploit sensationnel, évita-t-elle à celui-ci une volée qui aurait

pu endommager gravement son anatomie. Le malicieux « Renard qui va fort » et quelques polissons de son âge furent seuls à regretter le plaisir d'un spectacle dont ils attendaient beaucoup d'amusement.

Ce soir-là, en face de ses rêves dorés successivement écoulés, l'« Ours qui se tient assis » pensa que le grand Esprit le châtiât pour avoir négligé depuis trop longtemps les coutumes de ses ancêtres. Jadis, on ne décidait rien sans un long palabre, où tous assis en cercle, on faisait circuler le calumet de la paix.

Le bon Indien décida de réparer au plus tôt cet oubli coupable, mais comme en ce moment les guerriers n'étaient tous occupés que de flagorner leur futur roi ou, au contraire, à combiner des pièges pour lui arracher la belle fille blanche qu'il accaparait égoïstement, il jugea inutile de les convoquer.

Les Capoulade étaient assez nombreux pour constituer à eux seuls un conseil très convenable.

A l'heure donc où la lune brillait de son plus pur éclat sur la savane endormie, l'« Ours qui se tient assis » pénétra, une lanterne à la main, dans les diverses cellules de ses prisonniers et les réunit dans une sorte de cour centrale qui était comme le patio de cette prison modèle.

Il n'y avait pas de vasque de marbre, ni de jet d'eau, mais une bonne herbe sèche, douce comme le meilleur tapis de Perse.

Le chef posa sa lanterne au centre et invita du geste les Capoulade à s'asseoir autour. Puis il tira de sa poche une grosse pipe en racine de bruyère chipée dans une devanture d'Oklahoma et commença en silence à la bourrer de tabac.

Une certaine inquiétude flottait dans le cœur des prisonniers, à ce début cérémonieux. De vieilles histoires d'anthropophages, lues dans leur enfance, leur revenaient à la mémoire. L'absence du berger de Maurin augmentait leurs craintes : aurait-il fourni la viande du premier festin ? Ils se regardèrent tous, mesurant intérieurement lequel d'entre eux constituerait le plus médiocre repas et aurait à ce titre des chances de passer le dernier.

Un affreux égoïsme fit se réjouir un moment les plus malgais. Si les gras étaient mangés, c'était autant de concurrents de moins pour l'héritage. Le Lyonnais, qui n'avait par extraordinaire que la peau sur les os, guigna le ventre replet du Bourguignon d'un œil particulièrement mauvais.

Mais les premiers mots du chef Sioux, en témoignant d'intentions qui n'avaient rien d'alimentaires, les délivra de ces criminelles espérances.

— Je veux fumer avec vous le calumet de la paix, dit-il en excellent français, reminiscence de son long séjour au Canada civilisé. Malheureusement on en a cassé le manche voilà déjà longtemps et les circonstances pacifiques où nous vivons

depuis Locarno n'ayant pas donné à ma tribu l'occasion de se quereller avec personne, ni par conséquent celle de se reconcilier, nous avons négligé de faire réparer cet instrument diplomatique. Cette pipe, quoique bien courte, le remplacera. J'en passerai le tuyau à celui qui est à ma droite. Il en tirera une bouffée et la passera à son tour à son voisin.

— J'ai la mienne, bagasse ! dit chacun des Capoulade avec empressement. Il ne me manque que le tabac.

L'« Ours qui se tient assis » déposa chichement une pincée de précieuse herbe séchée dans chaque pipe ; puis, quand monta vers le ciel la fumée des sept fourneaux allumés

instants pour intensifier la production de notre terre.

Par des rapports, des conférences, des visites d'usines, des congrès, des voyages d'études, des tracts ou des subventions suivant les cas d'espèce, il ne cesse de contribuer à provoquer sur toute son étendue et dans toutes les branches de l'activité agricole, le désir de faire plus et mieux que par le passé.

Le Réseau de l'Etat ne s'en est d'ailleurs pas tenu là, car il sait qu'il ne suffit pas de produire; le véritable but à atteindre est, en effet, la vente. A ce sujet les agriculteurs sont généralement insuffisamment éduqués et il est apparu au Réseau de l'Etat qu'il se devait de les conseiller et de les guider. Les expositions et les foires constituent d'ailleurs un des modes excellents pour faciliter à leurs usagers l'écoulement rémunérateur de leurs produits. Ils ne manquent jamais, chaque fois que les circonstances le leur permettent, de faire dans leurs stands, aussi bien dans les grandes foires françaises, à Lyon, à Strasbourg, à Dijon, à Rennes, etc., que dans les villes étrangères, Cologne notamment, une présentation collective des produits de leurs ressortissants, présentation qui se solda toujours par des tractations avantageuses pour ces derniers.

Aussi les Services du Réseau de l'Etat ont-ils été publiquement reconnus par l'Académie d'Agriculture, qui lui a décerné deux fois un Grand Diplôme d'Honneur.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre :

154 et 156 suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 3 mars.

Blé moralement sans ail, base 73 kilos reversibles... 154

Blé sans ail, base 73 kilos reversibles... 157

Avoines grises ou noires... 104

Avoines bigarrées... 92

Avoins Plata (56 kil.) (nus) 93

Avoins Plata (51-52 kil.) (nus) 89 à 90

Sarrasin (Bretagne)... (nus) 107 à 108

Sarrasin (Loire-Inf.)... (nus) 110

Orge indigène... 62

Son bonne fabrication (log.) 62

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes... 190

Paille de blé pressée... 190 à 195

Paille d'orge en bottes... 165

Paille d'orge pressée... 180

Paille d'avoine en bottes... 185

Paille d'avoine pressée... 185

Foin, les 1.000 kilos... 160 à 165

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 25 février

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 405. — 1^{re} qualité, 5,50 à 6,50; 2^e qualité, 4,50 à 5,50; 3^e qualité, 3,50 à 4 fr.

BOEUF : 5. — Devant : 1^{re} qualité, 4 à 4,25; 2^e qualité, 3 à 3,50; 3^e qualité, 1,75 à 2,75. Derrière : 1^{re} qualité, 4 à 5; 2^e qualité, 3 à 4 fr.; 3^e qualité, 2 à 3 fr.

MOUTONS : 272. — 1^{re} qualité, 7,50 à 8,50; 2^e qualité, 6 à 7 fr.; 3^e qualité, 5 à 6 fr. Agneau sans tarif.

PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUF : Plus bas, 1,75; plus haut, 5; prix moyen, 3,37.

VEAU (suivant qualité) : Plus bas, 3,50; plus haut, 6,50; prix moyen, 5 fr.

MOUTONS : Plus bas, 5 fr.; plus haut, 8,50; prix moyen, 6,75.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 2 mars

Artichauts, les 12, 14 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0,40. — Céleri rave, la botte, 12 fr. — Céleri blanc, la botte, 10 fr. — Choux pommés, les 12, 12 fr. — Choux-fleurs, les 11, 20 fr. — Choux, Bruxelles, le kilo, 3 fr. — Cresson, les 12, 8 fr. — Endives, le kilo, 2,50. — Escaroles, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 4 fr. — Laitues, les 12, 5 fr. — Mâche, le kilo, 3 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Noix, le kilo, 4 fr. — Oseille, le kilo, 5 fr. — Oignons, le kilo, 2,25. — Pommes, le kilo, 1,75. — Pissenlits, le kilo, 4 fr. — Poireaux, la botte, 5 fr. — Radis, les 12, 10 fr. — Salsifis, la botte, 1,75. — Scorsonères, la botte, 1,75. — Pommes de terre, le kilo : ronde jaune, 0,50; saucisse, 0,80.

Cours des Vins

Muscadet 1^{er} choix... 750 à 800

Muscadet 2^e choix... 700 à 750

Gros-plant 2^e choix... 300 à 375

Noah (suivant degré)... 250 à 309

100 à 130

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE

chez Emile BOULLERY

J.-B. TOULON, Succ^r

Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

Téléphone 133.91

MARCHES REGIONAUX

NANTES (Talensac)

Au demi-kilo :

Boeuf : 1^{re} catégorie, 6 à 11,50; 2^e cat., 3,50 à 4 fr.; 3^e cat., 1,50 à 2,75.

Veau : 1^{re} catégorie, 6 à 9,50; 2^e cat., 6 à 6,50; 3^e cat., 4 à 5 fr.

Moutons : 1^{re} catégorie, 8 à 9 fr.; 2^e cat., 7,50; 3^e cat., 4 à 4,50.

Porcs : 6 à 7,50.

Beurre : 10 à 12 fr.

Œufs : 6,50 à 7 fr. la douzaine.

Lapins : 6,50.

Poulets : 8,50 à 9 fr.

ANGENIS

Blé, 140-145 fr.; seigle, 90 fr.; sarrasin, 95 fr.; avoine, 100-105 fr.; orge, 100 fr.; son, 70-72 fr. Paille, les 500 kilos, 100 fr.; foin, 150 fr.

Beurre en gros, 18-18,50 le kilo; œufs, 6-6,10 la douzaine. Poulets, la couple, 40-50 fr.

gros 48-50 fr., moyens 35-38 fr., petits 25-30 fr.; lapins, 12-20 fr. pièce. VEAUX : 3-3,50 la livre; porcs gras, 4,90-5,05 le kilo; porcs maigres, 2,40-2,60 fr. pièce; porcs de lait, 100-130 fr. pièce.

Blé, 148-150; orge, 90-100; avoine, 100-105; seigle, 95-100; sarrasin, 90-95; pommes de terre, 65-70; paille, 1,000 kil., 250-300; foin, 1,000 kil., 250-300; beurre, le demi-kilo, 10 à 10,50; œufs, la douzaine, 6 à 6,50; poulets la couple, 30 à 40; canards, la couple, 30 à 35; lapins, la pièce, 12 à 14; pigeons, la couple, 10 à 11. — Porcs gras amenés 46, vendus le kilo 4 à 5; porcs maigres, amenés 120, vendus le kilo, 3,75 à 4,50; porcelains amenés 380, vendus la pièce, 60 à 110.

Farine, 255 à 260; blé, base 72 kil., 148 à 150; seigle, 92 à 94; orge de mouture, 78 à 80; avoine, 99 à 100; sarrasin, 99 à 100; son, 74 à 75; son de sarrasin, 78 à 82.

Foin 1^{re} qualité, 100 à 105; paille pressée, 110 à 115 aux 500 kilos.

Cidre, la barrique, 140 à 150, droits en sus.

Beurre, le kilo en gros, 19,50 à 20; détail, 20,25 à 20,50; œufs, 5; poulets, la couple, petits 24 à 25, gros 33 à 40.

Beufs, le kilo sur pied, 2,80 à 3,50; génisse, 3,50 à 3,75; veau, 2,40 à 2,80; veau, 5 à 5,10; mouton, 7,50 à 7,75; porcs gras, 4,90 à 5.

Porcelains de 6 à 8 semaines, 60 à 100; de 2 à 3 mois, 110 à 180; courants de 3 à 4 mois, 200 à 280; jeunes truies acutées, 270 à 280 suivant poids et beauté.

HERBIGNAC

Farine, 300-320 fr.; blé, base 72 kil., avoine, 100-110 fr.; son, 78-80 fr. Foin, 200 fr. la coupe, 120 à 125 fr.

Cidre, 155-160 fr. la barrique.

Beurre, 18-20 fr. le kilo; œufs, 6-6,50 la douzaine. Poulets, 35-40 fr. la paire; pigeons, 6-7 fr. pièce. Pommes de terre, 40-50 fr. les 100 kilos.

Beufs, 4,80-5,10 le kilo; vaches, 4,50-4,75; veaux, 6-7 fr.; porcs gras, 3,70-3,80; porcs de lait, 130-140 fr. pièce.

PORNIC

Farine, 220 à 225 fr.; blé, 145 à 152 fr.; seigle, 92 à 95 fr.; sarrasin, 110 fr.; avoine, 150 à 155 fr.; orge, 140 à 148 fr. Paille, 90 à 95 fr.; foin, 80 à 85 fr.

Beurre, 18 à 19 fr. le kilo; œufs, 6 à 6,50. Poulets, 32 à 35 fr.; pigeons, 12 à 13 fr. la couple; lapin, 12 à 15 fr. pièce.

CLISSON

Blé, 150 fr.; avoine, 110 fr.; blé noir, 90 fr. Paille, les 500 kilos, 120 à 125 fr.

Poulets, la couple, gros 50 à 55 fr.; moyens 41 à 49 fr.; petits 35 à 40 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6,25; beurre, le demi-kilo, 8 à 10 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 3 fr.; bœufs de travail, la paire, 4,000 à 4,500 fr.; vaches grasses, le kilo, 3 fr.; vaches laitières, 1,800 à 2,000 fr.; taureaux, le kilo, 3,30; veaux, 5 fr.; veaux de lait, 5 fr.; génisses, 400 à 500 fr.; moutons, 5 fr.; porcs, 3,25; porcs de lait, 180 fr.

ARTHON-EN-RETZ

Blé, 155 fr. Foin, les 500 kilos, 80 fr.; paille, 100 fr. Poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens 50 à 55 fr., petits 40 à 42 fr.; canards, la pièce, 18 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 3 fr.; bœufs de travail, la paire, 4,000 à 4,500 fr.; vaches grasses, le kilo, 3 fr.; vaches laitières, 1,800 à 2,000 fr.; taureaux, le kilo, 3,30; veaux, 5 fr.; veaux de lait, 5 fr.; génisses, 400 à 500 fr.; moutons, 5 fr.; porcs, 3,25; porcs de lait, 180 fr.

BISSON

Blé, 150 fr.; avoine, 110 fr.; blé noir, 90 fr. Paille, les 500 kilos, 120 à 125 fr.

Poulets, la couple, gros 50 à 55 fr.; moyens 41 à 49 fr.; petits 35 à 40 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6,25; beurre, le demi-kilo, 8 à 10 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 3 fr.; bœufs de travail, la paire, 4,000 à 4,500 fr.; vaches grasses, le kilo, 3 fr.; vaches laitières, 1,800 à 2,000 fr.; taureaux, le kilo, 3,30; veaux, 5 fr.; veaux de lait, 5 fr.; génisses, 400 à 500 fr.; moutons, 5 fr.; porcs, 3,25; porcs de lait, 180 fr.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

pour la santé de vos animaux RIZ D'INDOCHINE

C'est une erreur de croire que le Riz d'Indochine est un astringent provoquant constipation. En réalité le Riz d'Indochine est un désinfectant du tube digestif, un régulateur des fonctions intestinales. Grâce à lui vos animaux "profitent" sans à-coup. Gains de temps et d'argent!

NANTES-DENTAIRE

13, Rue Lafayette, 13 - NANTES

CABINETS DENTAIRE ouverts tous les jours de 8 h. 1/2 à midi et de 2 h. à 7 h.

CHIRURGIENS-DENTISTES de la Faculté de Médecine de Paris

DENTISTES LES PLUS PERFECTIONNES

Traitement et Extraction des Dents sans douleur

Appareil vulcanisé à partir de 30 francs la dent

PRIX MODERES

LE POTAZOTE

(12,5 % d'azote ammoniacal, 25 % de potasse du chlorure)

Engrais azoté, potassique, concentré, sec et pulvérulent, bien homogène, soluble, avantageux

fabriqué par la

Société Chimique de la Grande Paroisse à WAZIERS (Nord)

Dose d'emploi : 200 à 400 kil. à l'hectare, à l'automne et au printemps

Mélangé au Superphosphate, donne une fumure complète, idéale

Deux résultats entre 1.000 :

Sur culture de Betteraves : sans Potazote avec Potazote

M. André GAUDIN

à Notre-Dame-des-Landes (L.-I.) 620 qx. 670 qx.

Sur culture d'avoine :

M. Joseph PEIGNE

à Erbray (Loire-Inférieure) 28 qx. 37 qx.

S'adresser à la

Compagnie de SAINT-GOBAIN

Vendeur exclusif

Direction Générale des Affaires Commerciales des Produits Chimiques

1, Place des Saussaies - PARIS (VIII^e)

ou à ses Agents et Dépositaires

LE PAIN MOINS CHER !

Voyez !... Ce que je peux faire avec mon fourneau : Le Pain... Les Gâteaux... Les Pâtis... Les Rotis...

Et toute ma cuisine habituelle, avec peu de chauffage.

ALSATIA

SOCIÉTÉ BRETONNE "ALSATIA"

USINES DE FOURN INDUSTRIELS ET DE CULTURE

PLOERMEZ (Morbihan) TÉLÉPH. 50

Cuisinière combinée avec four à pain et poêle

FOYER-FOUR "ALSATIA"

Demandez le Catalogue N° 79 - Facilités de paiement - Agents sérieux demandés

8, Rue de la Paix - NANTES

Téléphone 113.37

Nous nous chargeons de la pose du LINOLEUM et du TAPIS

DEVIS SUR DEMANDE

RELIGIEUSE

bonne secret pour guérir Pipi, ulcère et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

LA Poudre CORROBORANTE

Adrien SASSIN, Produits vétérinaires ORLÉANS

est la Fée bienfaisante de la basse-cour

Ne donne pas d'odeur à la viande

Brochure gratuite franco

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

BAISSE DE PRIX

55 fr.

ÉLEVEURS

ASSUREZ vos troupeaux contre la MORTALITÉ

LA DOUVE tue des milliers de Moutons, Veaux, Génisses

TRAITEMENT PRÉVENTIF et CURATIF GARANTI par

LE FILIDOUVE

SEUL REMÈDE assurant d'une façon certaine et sans accident la guérison absolue de tout sujet traité.

Le PLUS SIMPLE, parce que livré en capsules faciles à absorber.

Le PLUS ÉCONOMIQUE, parce que sa composition d'acide filique pur est reconnue six fois plus active que l'extraire éthéré de fougère mâle.

REMÈDE dont l'efficacité est tellement reconnue aujourd'hui